



Point 12

Réseau d'entreprises formatrices start@work; crédit récurrent; décision

Propositions:

Le Synode approuve un crédit récurrent de CHF 10'000.- par an au réseau d'entreprises formatrices start@work pour la période 2014 – 2016 (= financement final, compte 299.331.05).

Situation de départ

Une bonne formation professionnelle et l'entrée dans le monde du travail sont des facteurs décisifs pour une intégration réussie des jeunes dans la société et donc aussi des mesures préventives efficaces contre la pauvreté. C'est pourquoi il est réjouissant de constater que cette année, neuf adolescents sur dix sont parvenus à trouver, à la fin de leur scolarité obligatoire, une solution de jonction qui leur ouvrira le chemin du marché du travail quand ils seront adultes.

Mais un élève sur dix ou cent sur mille n'y sont pas arrivés. Il s'agit surtout de jeunes avec des déficits scolaires et/ou sociaux, qui ne sont pas capables de franchir ce pas sans un encouragement spécial (qui exige temps et argent), même lorsque l'offre des places d'apprentissage dépasse le nombre des demandeurs. Le nombre des places d'apprentissage destinées aux jeunes gens surtout manuellement doués tend à diminuer. A cela s'ajoute qu'un apprentissage de trois ans avec un certificat fédéral de capacité n'est pas réalisable pour un nombre croissant d'entre eux. Il est d'autant plus troublant que dans la conscience collective, la problématique des places d'apprentissage n'existe plus et que la volonté politique de financer l'effort accru pour l'intégration professionnelle de ces jeunes diminue.

Pour ces adolescents, le fait que l'Eglise leur signifie « nous ne te laissons pas tomber, nous croyons en toi » a de l'importance. Depuis 2007, lorsque le Synode d'hiver a été confronté pour la première fois à cette thématique de la prévention contre la pauvreté, rien n'a changé. Toutefois, la prise de conscience s'est entre temps imposée que, quel que soit le nombre de places d'apprentissage (start@work visait en moyenne 15 places d'apprentissage occupées par an), ni une association ecclésiale ni aucun autre réseau d'entreprises formatrices ne pourra s'autofinancer. Malgré tout, il s'agit de contrôler périodiquement le rapport entre l'engagement de moyens et les effets obtenus et de se poser la question de savoir si les objectifs de start@work ne pourraient pas être atteints de manière plus efficiente par d'autres mesures.

Objectifs de start@work

start@work veut, entre autres

- créer au moins 15 places d'apprentissage par année
- offrir aux jeunes désavantagés sur le marché des places d'apprentissage la chance d'obtenir une place d'apprentissage
- ouvrir aux jeunes la porte du marché du travail grâce à une formation professionnelle réussie
- introduire dans les paroisses la thématique de la pauvreté en cherchant des moyens de la prévenir
- faire de l'Eglise/des paroisses des employeuses sociales
- proposer aux sacristains, sacristaines un défi passionnant et les aider à le relever
- promouvoir le contact direct entre les paroisses et les jeunes de leur voisinage.

Rétrospective

Le Synode d'hiver 2007 a vu dans le nouvel apprentissage professionnel sur trois ans reconnu au plan fédéral « agente/agent d'exploitation » qui était tout nouveau à l'époque, une mesure efficace d'intégration professionnelle et sociale pour des adolescents dont les capacités résident avant tout dans le domaine pratique. Il mandatait le Conseil synodal de soutenir le service régional de l'EPER à Berne dans la mise sur pied du réseau d'entreprises formatrices start@work.ch et d'encourager les paroisses à créer des places d'apprentissage correspondantes. De plus, en vue de la mise sur pied de ce réseau, il mit à disposition des crédits à hauteur de CHF 27'700.- pour 2008, de CHF 7'600.- pour 2009, de CHF 9'200.- pour 2010 et de CHF 10'400.- pour 2011.

Par la suite, on a dû se rendre à l'évidence que la création de places d'apprentissage dépendait de si nombreuses conditions qu'il n'était pas possible d'atteindre l'objectif des 15 places d'apprentissage par année dans les paroisses des régions du ressort territorial de notre Eglise. C'est pourquoi, dès 2009, le réseau d'entreprises formatrices s'est ouvert aux institutions sociales. Tout aussi rapidement, il devenait évident que les exigences d'un apprentissage d'agent d'exploitation sur trois ans étaient trop grandes pour le public-cible de start@work. C'est pourquoi le Synode d'hiver 2009 décida d'élargir le réseau d'entreprises formatrices à des apprentissages dans d'autres champs professionnels et notamment à des apprentissages professionnels de deux ans reconnus sur le plan fédéral (apprentissage avec attestation). Deux ans plus tard, il accorda à start@work une contribution annuelle de CHF 10'000.- pour les deux années suivantes. Ce faisant, il s'attendait à ce que le réseau d'entreprises formatrices connaisse durant cette période une expansion vers l'apprentissage professionnel sur deux ans, ce qu'il a pu faire dans une moindre mesure. Malgré toutes ces mesures de correction et les modifications de concept correspondants, l'année d'apprentissage 2013/2014 commença avec six apprentis seulement. Cinq d'entre eux ont terminé un apprentissage avec attestation ou une formation élémentaire. Le changement de concept porte donc ses premiers fruits. Cependant, seules deux paroisses proposent une place d'apprentissage (voir annexe).

Bilan et perspectives

Les réactions recueillies et un coup d'œil à l'annexe montrent qu'indépendamment du nombre de places créées, les buts fixés ont été atteints. Depuis 2008, 21 jeunes se virent offrir une chance d'apprentissage qu'ils n'auraient pas reçue autrement. Si tout se passe comme prévu, 14 d'entre eux auront terminé avec succès leur apprentissage en 2016, et auront de bonnes chances sur le marché du travail. Bien plus de paroisses que les neuf

qui ont dirigé des places d'apprentissage se sont intensivement penchées sur les raisons de la pauvreté des jeunes et start@work. L'expérience des paroisses avec une place d'apprentissage montre que la population locale accueille positivement leur engagement dans la formation professionnelle. Les sacristains et les sacristaines apprécient leur nouvelle fonction de formateurs/trices pratiques. Le fait que leur champ d'activité se soit élargi et enrichi d'une facette est apprécié aussi bien par l'équipe que par leur environnement. De plus, les paroisses constatent qu'avec un apprenti (potentiellement) victorieux, leurs efforts et les bienfaits pour les jeunes s'équilibrent. Malgré ces expériences positives et l'élargissement du réseau des entreprises formatrices à des apprentissages avec attestation et des formations élémentaires, de nombreux obstacles à la création de places d'apprentissage subsistent dans les paroisses, obstacles qu'il ne sera pas possible, pour la plupart, d'éliminer.

C'est pourquoi le Conseil synodal souhaite mettre fin à la collaboration avec start@work, sans toutefois mettre en danger les places d'apprentissage existantes. Raison pour laquelle il demande encore une fois au Synode un crédit de trois ans dont la dernière tranche annuelle sera échue en 2016. En 2016, le dernier jeune qui a commencé son apprentissage en 2013 l'aura terminé. La période entre 2014 et 2016 devrait être mise à profit pour préparer des mesures sur la base des expériences faites jusqu'ici, par lesquelles les objectifs de start@work seraient (structurellement) atteints plus facilement et plus rapidement.

Le Conseil synodal

Annexe:
développement des places d'apprentissage start@work 2008 - 2016 (état juin 2013)

Evolution des places d'apprentissage start@work 2008 - 2016 (Etat au mois de juin 2013)

Apprentissages terminés

Durée de la formation	Lieu – paroisse	Lieu – inst. soc.	Diplôme	Type – remarques
2008 - 2010	1		√;	Ag. d'exploitation début en 2 ^e année
2008 - 2011	1		√	Ag. d'exploitation
2009 - 2011		1	√	Ag. d'exploitation début en 2 ^e année
2009 - 2012	3		√	Ag. d'exploitation dont un changement d'apprentissage
2010 - 2013		2	√	Ag. d'exploitation
Total	5	3	8	

Apprentissages interrompus

Durée de la formation	Lieu – paroisse	Lieu – inst. soc.	Type – remarques
2009 - 2009	1		Ag. d'exploitation
2009 - 2010		1	Ag. d'exploitation
2010 - 2010	1		Ag. d'exploitation
2010 - 2011		1	Ag. d'exploitation
2011 - 2012	1		Ag. d'exploitation
2012 - 2013	1		Ag. d'exploitation
Total	4	2	6

Apprentissages non réussis

Durée de la formation	Lieu – paroisse	Lieu – inst. soc.	Type – remarques
2009 - 2012	1		Ag. d'exploitation

Apprentissages débutés

Durée de la formation	Lieu – paroisse	Lieu – inst. soc.	Type – remarques
2012 - 2014	1	1	1 ag. d'exploitation; 1 assist. de bureau AFP
2013 - 2015		2	Assist. de bureau AFP
2013 - 2016	1	1	Ag. d'exploitation
Total	2	4	6